



Vente d'un bien immobilier cause de divorce

Par **robert sinclar**, le **29/01/2008** à **16:16**

Bonjour,
dans le cadre d'un divorce, il parait que le notaire encaisse un pourcentage sur la vente du bien immobilier ? Vrai ou faux et si vous avez d'autres infos à ce sujet, je suis intéressé car dans ce cas ne vaudrait il pas mieux vendre le bien en étant encore marié si les époux sont d'accords ?

Merci par avance.